



Modalités de collecte des intentions d'orientation des élèves de 3ème.

publié le 31/01/2023

Mesdames, Messieurs,

Les conseils de suivi et de progrès des classes de 3ème débiteront le lundi 6 mars 2023.

Au trimestre 2, lors de ce temps d'échanges avec les familles, l'équipe pédagogique donne un avis sur les intentions d'orientation exprimées par l'élève et ses représentant légaux.

Ces intentions d'orientation sont collectées par un service en ligne « Orientation » à l'usage des parents des élèves de 3e.

Ce service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs.

Son usage doit être privilégié bien que la procédure papier (retour des dits documents le lundi 20 février 2023) soit maintenue pour les familles éloignées du numérique ou ne souhaitant pas utiliser ce service.

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte Educonnect :

- rattacher un enfant à son compte,
- vérifier son adresse de messagerie.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention,
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2de générale et technologique ou 2de STHR, 2de professionnelle, 1re année de CAP),
- le rang détermine l'ordre de préférence,
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte,
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service Orientation.

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Un diaporama de présentation de ce service en ligne ainsi qu'un flyer décrivant les éléments indispensables pour la connexion au portail Scolarité services et les principales étapes pour effectuer une demande d'orientation en ligne, seront mis en ligne sur le site du collège

Les professeurs principaux des classes de 3ème et l'équipe de direction reste à votre disposition pour toute demande.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de croire en l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal,

A. Pairault.

 [presentation-orientation-en-ligne-3e-phase-provisoire2022](#) (PDF de 775.5 ko)

 [flyer-tso-3e-2022](#) (PDF de 5.4 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.